

MODALITES CONCERNANT LES COMPETITIONS

→ COMPETITIONS PAR 4

1- inscriptions: se font **obligatoirement** auprès de **Monique Berlanger** responsable des compétitions .

Tous les joueurs doivent être à jour de leur licence et cotisation club (BCE) pour l'année en cours . Le **capitaine** doit être licencié au B.C.Evreux .

(en interclubs **tous** les joueurs doivent **obligatoirement** être licenciés au B.C.Evreux).

Les feuilles d'inscriptions sont à retirer au club ou à télécharger sur le site du club.

2-droits d'engagements: fixés par le comité ils doivent être joints aux feuilles d'inscriptions (chèque à l'ordre du B.C.E.).

3-compensation du club:

-interclubs (toutes divisions): le club prend en charge les droits d'engagements, les équipes qui déclareraient forfait devront rembourser le club.

4- Pour obtenir le kit d'ouverture du club, ou le prêt du kit-quadrette (pour jouer à domicile) s'adresser préalablement à **un member du bureau**

Deux clubs extérieurs au B.C.E. qui demandent à jouer leur rencontre dans nos locaux devront s'acquitter d'une participation forfaitaire de 16€ lors de la remise du kit d'ouverture.

→ COMPETITIONS PAR 2

1-inscriptions: *honneur ou excellence* : se font sur une feuille affichée au tableau du club ou directement par les intéressés sur internet

en promotion sur une feuille affichée au tableau du club lors des qualifications

2-droits d'engagements à la charge des joueurs (ses)

Rappel: toutes *inscriptions* après la date limite d'inscription seront majorées de 20€ pour les épreuves par paire et 40€ pour les épreuves par quatre (pénalités imposées par le comité)